

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Bully- les-Mines s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur François LEMAIRE, Maire, en suite de convocations en date du 26.10.2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etalent Présents : Tous les membres en exercice (33)

Personnes excusées a vant donné Procuration : Madame Nathalie BLANQUET a donné procuration à Monsieur Pascal FOUQUART, Madame Delphine LEMETTRE a donné procuration à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Franck COUSIN a donné procuration à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Rudy RAGUENET a donné procuration à Monsieur Jérémy ROBILLART, Madame Caroline MELONI a donné procuration à Monsieur Frédéric LOMBART.

Absents : Madame Daisy SCALISE, Monsieur Michel DUEZ.

Secrétaire de Séance : Madame Florence CHAUMORCEL

Rapporteur :
François LEMAIRE

PARTICIPATION AUX VOYAGES SCOLAIRES

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances et Moyens Généraux du 19 octobre 2022,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de reconduire les taux suivants pour 2023 :

- Pour une seule nuit : 12.00 €
- Pour un séjour de plusieurs nuits : 23.50 €

Le montant annuel de la dépense sera plafonné par établissement, au produit du nombre d'élèves bullygeois inscrits à la rentrée scolaire 2022-2023 par le prix d'une seule nuit.

Le montant de la dépense sera imputé au crédit ouvert au budget 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
François LEMAIRE.

La secrétaire de Séance,
Florence CHAUMORCEL.



Accusé de réception en préfecture
062-216201863-20221108-2022-089-DE
Date de télétransmission : 16/11/2022
Date de réception préfecture : 16/11/2022

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 Novembre 2022